

---

FÉDÉ PARIS 1

---

# GUIDE DE L'ÉTUDIANT.E

2024 - 2025

Rédigé par



# PRÉAMBULE



Cher nouvel étudiant, nouvelle étudiante de la Sorbonne,

Tout d'abord, **félicitations pour ton admission à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne !**

Tu as franchi une étape cruciale, et c'est ici que commence une aventure passionnante, riche en découvertes, en apprentissages et en rencontres. L'entrée à l'Université marque un tournant majeur dans ta vie. Tu t'apprêtes à évoluer dans un environnement où l'autonomie, la rigueur et l'engagement seront tes meilleurs alliés.

Ne te laisse pas impressionner par cette nouvelle étape ! Tu n'es pas seul.e dans cette aventure car depuis 2005, **la Fédé Paris 1 est présente au quotidien pour t'accompagner et te soutenir tout au long de ce parcours.**

Chaque jour, nos 9 associations comptant 100 bénévoles issu.e.s de ton université évoluent au plus près de tes filières respectives, et sont présent.e.s pour répondre à tes questions, te conseiller, défendre tes intérêts et t'offrir l'opportunité de vivre pleinement ta vie universitaire.

**Si tu as des interrogations, des doutes ou simplement besoin d'un conseil, n'hésite pas à nous contacter sur nos réseaux ou à venir nous voir !**

La Fédé Paris 1



# LE BUREAU

2024 - 2025



**Vice Présidente Représentation**

Alice PYTEL



**Présidente**

Iona ITOIZ



**Trésorière**

Ingrid MAHO



**Vice Président Projets**

Matteo ZANCHETTA



**Secrétaire Générale**

Rita A. TENDER

# SOMMAIRE



## I. L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE.....(p.6)

1. Chiffres clé.....
2. Qu'est-ce qu'une UFR ?.....
3. Comment fonctionne l'administration de notre Université ?.....

## II. LES PRINCIPAUX CENTRES ET BIBLIOTHÈQUES DE PARIS 1.....(p.10)

1. Centre Pierre-Mendès-France (PMF).....
2. Campus Port-Royal.....
  - a) Centre Lourcine.....
  - b) Centre René-Cassin.....
3. Centre Panthéon.....
4. Centre Sorbonne.....
5. Centre Saint-Charles.....
6. Autres centres.....

## III. L'ORGANISATION DES COURS.....(p.14)

1. L'année universitaire.....
2. Le calendrier universitaire.....
3. Le Département Des Langues (DDL).....
4. Les Bonus.....
5. Le programme ERASMUS.....

## IV. TES DROITS ÉTUDIANTS.....(p.19)

1. Les partiels.....
2. Les rattrapages.....
3. Le redoublement/l'AJAC.....
4. Les étudiant.e.s en situation de handicap.....
5. Les étudiant.e.s salarié.e.s.....
6. Les autres régimes spéciaux d'étude.....

## V. LES AIDES FINANCIÈRES.....(p.24)

1. Mes services étudiant.....
  - a) Le Dossier Social Étudiant (DSE).....
  - b) Les logements CROUS.....
  - c) Comment bénéficier d'une bourse exceptionnelle ?.....

# SOMMAIRE



2. *Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)*.....

3. *Les aides liées à la mobilité*.....

## **VI. FÉDÉ PARIS 1**.....(p.28)

1. *Nos valeurs*.....

2. *Nos associations membres*.....

a) ADDE (Droit-Économie).....

b) ADDG (Droit-Gestion).....

c) ADES (Économie).....

d) ADIPS (AES).....

e) AGP1 (Gestion).....

f) AsEED (Droit).....

g) ISAP1 (étudiant.e.s internationaux.ales).....

h) MA2S (MIASH).....

i) SJC (Sorbonne Junior Conseil).....

3. *La représentation étudiante*.....

4. *Nos actions*.....

a) Distributions alimentaires.....

b) Budget Participatif Étudiant.....

c) Gala de la Sorbonne.....

## **VII. LES RESSOURCES UTILES**.....(p.37)

1. *Les autres services à disposition*.....

2. *L'informatique à l'Université (ENT, etc.)*.....

3. *Nous contacter*.....

# PARTIE I



## L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

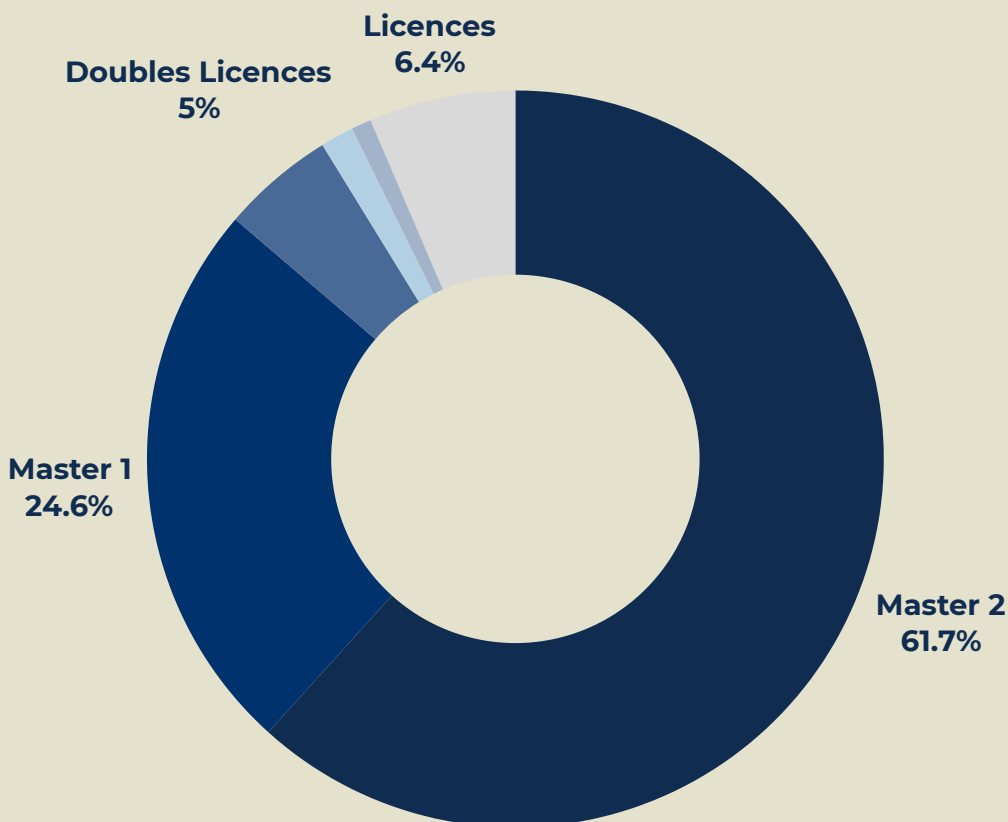
### 1. Chiffres clé

#### Cartographie de Paris 1

Paris 1 c'est plus de **45 000** étudiant.e.s, dont :

- **25%** de boursier.ère.s
- **20%** d'étudiant.e.s étranger.ère.s
- **2114** doctorant.e.s

#### Offre d'enseignement



**22** licences  
**18** doubles licences.  
**5** Magistères  
**84** Masters 1  
**211** Masters 2

Source : Paris 1

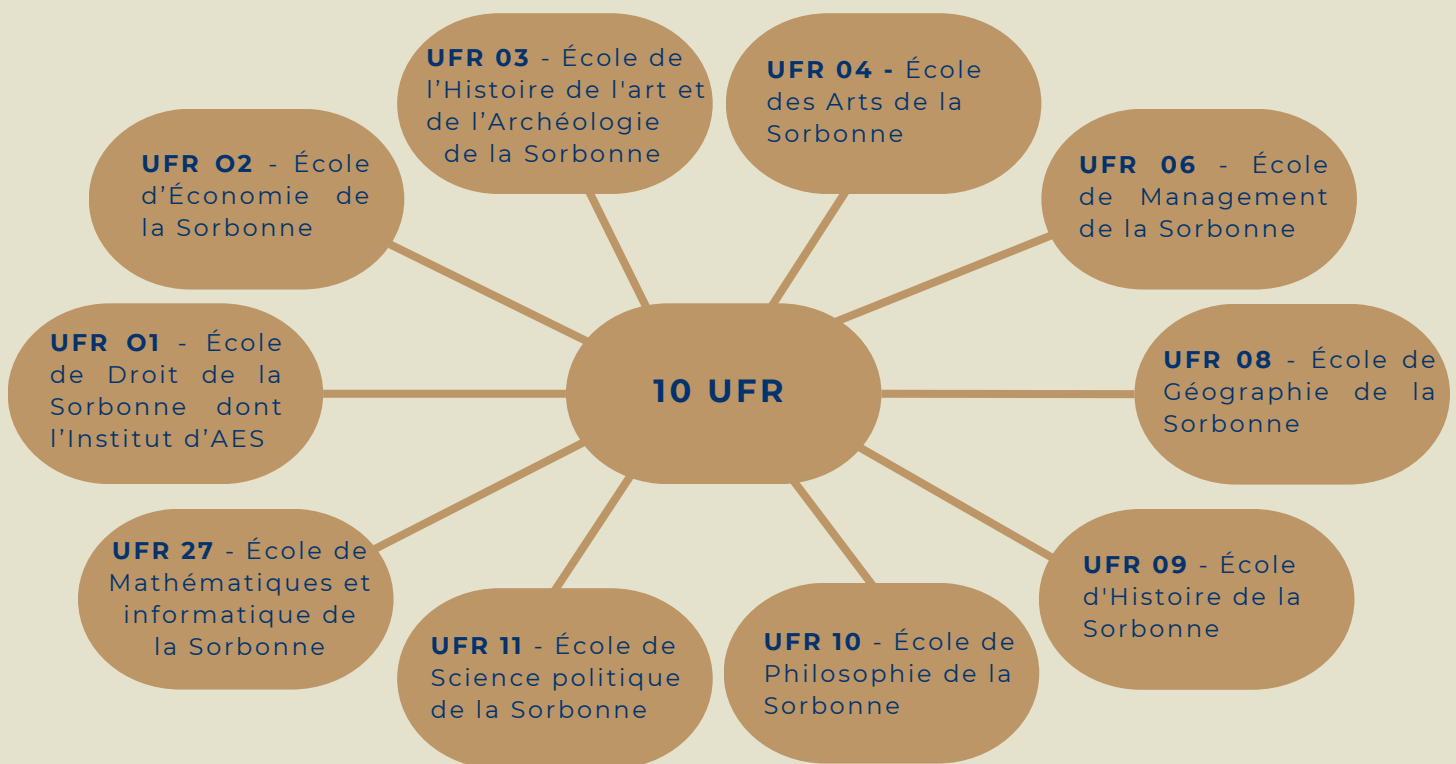
# PARTIE I

## L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

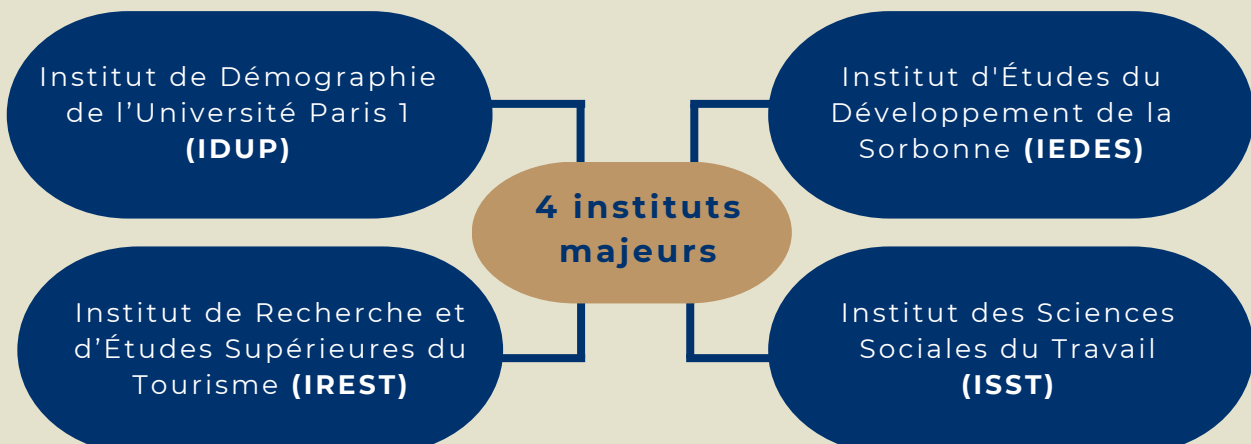
### 2. Qu'est-ce qu'une UFR ?

Une **Unité de Formation et de Recherche** (UFR) est un département de l'Université, chargé de l'enseignement et de la recherche dans un domaine particulier.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en compte 10 :



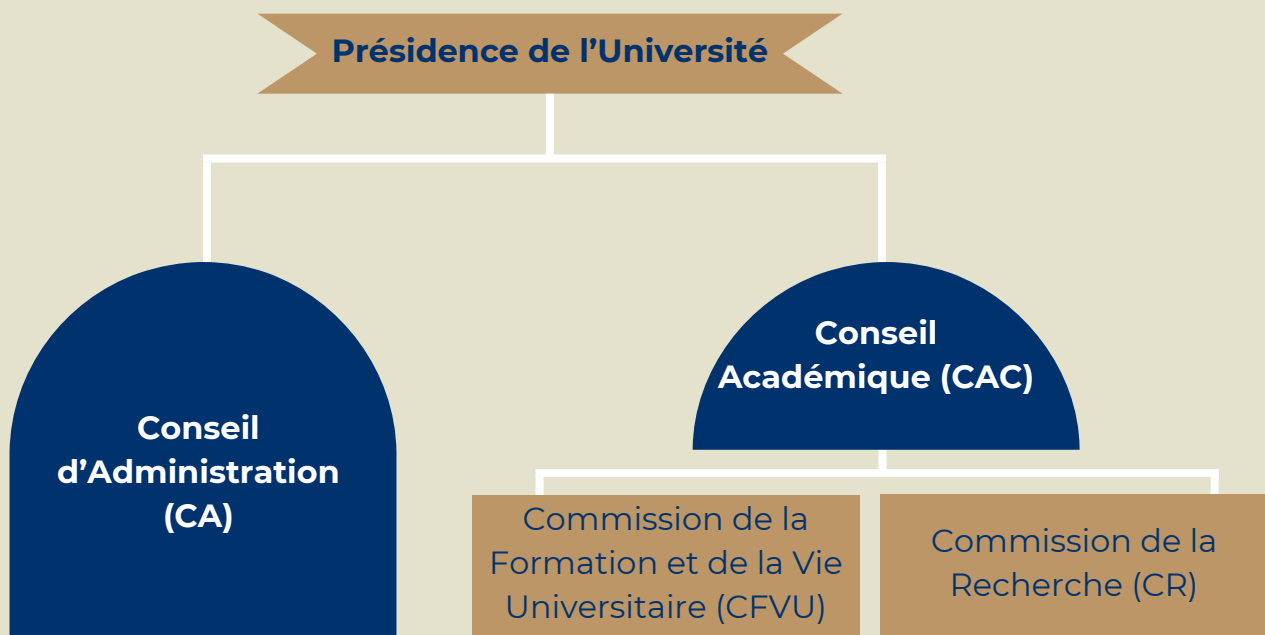
Il existe aussi des instituts et notre Université en compte 4 principaux :



# PARTIE I

## L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

### 3. Comment fonctionne l'administration de notre Université ?



L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'organise autour de plusieurs **organes administratifs** dont le rôle est de prendre des décisions concernant la gestion de l'Université. L'un d'entre eux est le **cabinet de la Présidence**, qui applique les décisions émises par le **Conseil d'Administration** ainsi que le **Conseil Académique**. Ces deux conseils interviennent à l'échelle de toute l'Université et concernent l'ensemble des étudiant.e.s. Ils se distinguent donc des conseils d'UFR, qui sont propres à chaque Unité de Formation et de Recherche.

Le **Conseil d'Administration** est présidé par le ou la Président.e de l'Université. Il est composé de 36 membres dont, professeur.e.s, personnels administratifs, personnalités extérieures et étudiant.e.s. Ce conseil détermine **les grandes orientations politiques de l'Université**, délibère concernant les aspects stratégiques, financiers et budgétaires.

# PARTIE I



## L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

Le **Conseil Académique** (CAC) se décompose en deux commissions : la Commission de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et la Commission de la Recherche (CR).

La **CFVU** comprend 40 membres dont, professeur.e.s, personnels administratifs, personnalités extérieures et étudiant.e.s. Cet organe prend en charge **toutes les décisions pédagogiques** relatives aux licences et aux masters.

La **CR** est composée de 40 membres dont, professeur.e.s, personnels administratifs, personnalités extérieures et étudiant.e.s. Cette commission est en charge des **fonds alloués à la recherche** et veille au **bon fonctionnement des laboratoires et organes de recherche**.

Enfin, il existe un conseil pour chaque **UFR**, composé majoritairement des mêmes acteur.rice.s que les précédents conseils. Cependant, ce conseil gère le **fonctionnement de cette Unité de Formation et de Recherche**, notamment concernant **l'allocation des ressources budgétaires et humaines ainsi que le contenu des formations**.

# PARTIE II



## LES PRINCIPAUX CENTRES ET BU DE PARIS 1

### 1. Centre PMF

Le centre **Pierre-Mendès-France** (PMF), se trouve dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris au **90 rue de Tolbiac**. Ce centre accueille des étudiant.e.s de licence en sciences humaines, sciences économiques et gestion.

Salles : Les amphithéâtres sont au rez-de-chaussée et les salles de Travaux Dirigés (TD) aux étages. Les salles sont numérotées de la manière suivante : **la tour est indiquée en premier, l'étage ensuite, puis le numéro de la salle**. Par exemple, la salle B901 se trouve en tour B, au 9<sup>ème</sup> étage.

Ascenseurs : Il y a **trois** types d'ascenseurs : les **ascenseurs verts** (4<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> étage), les **ascenseurs jaunes** (9<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> étage) et les **ascenseurs rouges** (16<sup>ème</sup> au 22<sup>ème</sup> étage).

BU : La Bibliothèque Universitaire est au **5<sup>ème</sup> étage du centre**. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 10h à 18h45. Il ne faut **pas oublier sa carte étudiante** car elle est obligatoire pour y entrer !

Restauration : PMF dispose de **deux cafétérias** avec des micro-ondes : une au rez-de-chaussée et une au 9<sup>ème</sup> étage. Aux alentours du centre, il existe **2 restaurants universitaires** :

- "**La Barge du CROUS**" au quai François Mauriac, Port de la Gare. Il est accessible par le métro : ligne 14, arrêt "Bibliothèque François Mitterrand" ou à pied en 15 minutes.
- "**Halle aux Farines**", au 3 Esplanade Pierre Vidal-Naquet.

À noter que le prix du menu est de 1€ pour les boursier.ère.s et de 3,3€ pour les autres étudiant.e.s

# PARTIE II



## LES PRINCIPAUX CENTRES ET BU DE PARIS 1

### 2. Campus Port-Royal

#### a) Centre Lourcine

Le **Centre Lourcine** est aussi situé dans le 13ème arrondissement au **1 Rue de la Glacière**.

Salles : Il dispose d'un amphithéâtre et de nombreuses salles de cours qui accueillent les étudiant.e.s en droit et en science politique de la L1 à la L3.

BU : La BU est accessible à tou.te.s les étudiant.e.s de Paris 1 du **lundi** au **vendredi** de **9h à 20h** et le **samedi** de **10h à 19h**.

Restauration : Le centre dispose de **distributeurs** de boisson et de plats surgelés ainsi que de **micro-ondes**.

#### b) Centre René Cassin

Le **Centre René Cassin** est situé à 200m du Centre Lourcine au **17 Rue Saint-Hippolyte**. Ce campus est destiné aux étudiant.e.s en droit et science politique.

Salles : Il dispose de plusieurs amphithéâtres, de salles de TD ainsi que d'une salle de lecture.

Restauration : Il y a aussi une **cafétéria du CROUS** au rez-de-chaussée avec des micro-ondes et des sièges et tables. De plus, à 8 minutes à pied de ce centre, il y a un **restaurant universitaire du CROUS** : le RU châtelet au 10 Rue Jean Calvin, 75005 Paris.

# PARTIE II



## LES PRINCIPAUX CENTRES ET BU DE PARIS 1

### 3. Centre Panthéon

Le **Centre Panthéon** se trouve au **12 Place du Panthéon**. Il est l'un des principaux sites de l'Université mais accueille aussi l'Université Panthéon-Assas.

Salles : et dispose de salles de TD et d'amphithéâtres.

BU : À côté, il y a **deux bibliothèques** : la bibliothèque Sainte-Geneviève, ouverte du **lundi** au **samedi** de **10h** à **22h** et la bibliothèque Sainte Barbe, ouverte de **10h** à **20h** du **lundi** au **samedi**.

Restauration : Il dispose d'une **cafétéria CROUS** au rez-de-chaussée ainsi que de **distributeurs**. Aussi, il y a un **restaurant universitaire CROUS** : le RU Mabillon au 3 Rue Mabillon, 75006 Paris.

### 4. Centre Sorbonne

Le **Centre Sorbonne** est aussi à côté du Panthéon. On peut y entrer par deux accès : l'une au **17 rue de la Sorbonne** et l'autre au **14 Rue Cujas**.

Salles : Il dispose d'amphithéâtres, de salles de TD et d'une salle informatique en C614.

BU : Ce centre possède une **bibliothèque** : la **Bibliothèque Inter-universitaire de la Sorbonne** (BIS), accessible dès la L3.

Pour les L1 et L2, il y a la **Bibliothèque Cujas** à proximité, ouverte de **9h** à **19h**, du **lundi** au **vendredi**.

Restauration : Il dispose de distributeurs ainsi que d'une **buvette CROUS**, située **en face** de l'établissement, rue de la Sorbonne.

# PARTIE II



## LES PRINCIPAUX CENTRES ET BU DE PARIS 1

### 5. Centre Saint-Charles

Le **Centre Saint-Charles** est situé **47 Rue des Bergers, 75015 Paris**.

BU : La **bibliothèque** se trouve au 2ème étage et est ouverte du **lundi** au **vendredi** de **9h à 19h** et le **samedi** de **9h30 à 13h30**.

Restauration : Il y a une **cafétéria CROUS** au rez-de-chaussée.

### 6. Autres centres

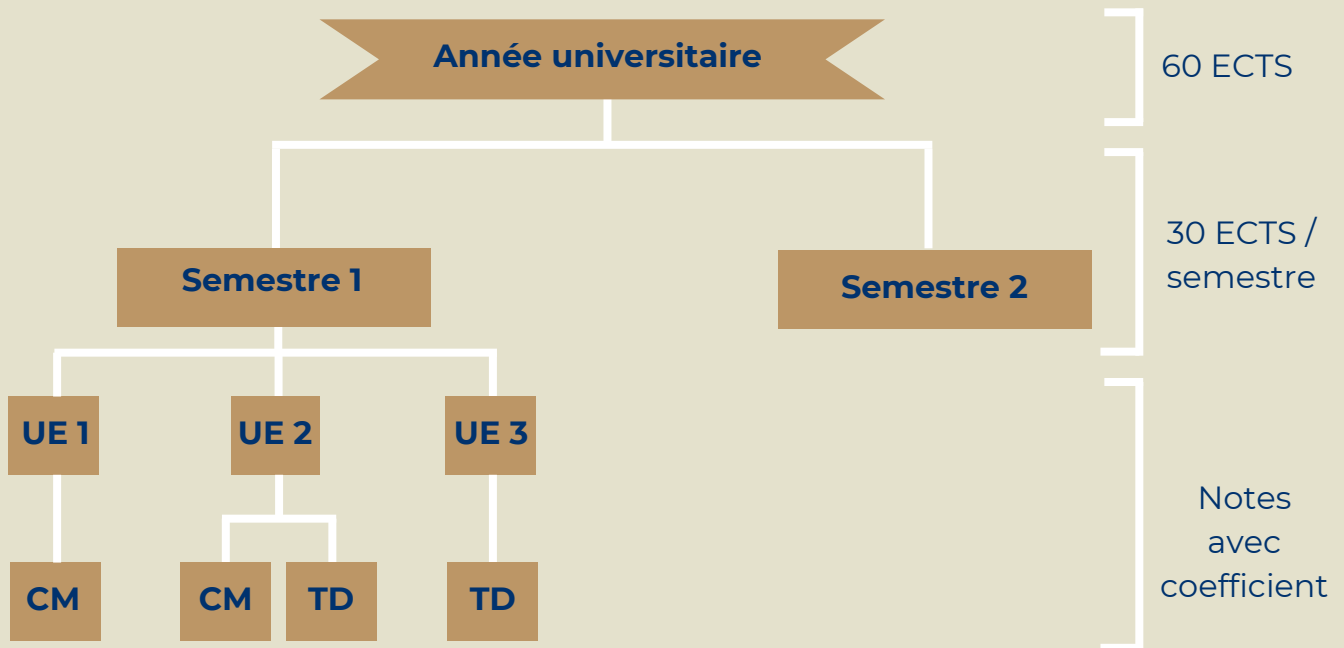
L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne comporte de plusieurs autres centres :

- **Institut d'Art et d'Archéologie** : 3 rue Michelet, Paris 6ème
- **Institut de Géographie** : 191 rue Saint-Jacques, Paris 6ème
- **Campus Condorcet** : 8 cours des Humanités, Aubervilliers
- **Collège Sainte-Barbe** : 4 rue Valette, Paris 5ème
- **Maison des Sciences Économiques (MSE)** : 106-112 boulevard de l'Hôpital, Paris 13ème
- **Centre Censier** : 13 rue Santeuil, Paris 5ème
- **Maison de la Philosophie** : 13 rue du Four, Paris 6ème
- **INHA** : 2 rue Vivienne, Paris 2ème
- **Centre Broca** : 21 rue Broca, Paris 5ème
- **Centre Malher** : 9 rue Malher, Paris 4ème

# PARTIE III

## L'ORGANISATION DES COURS

### 1. L'année universitaire



**UE** = Unité d'Enseignement, composée d'une ou plusieurs matières. Il existe des unités d'enseignement fondamentales, matières à haut coefficient et d'autres à plus faible coefficient. Chaque UE correspond à un nombre de crédits ECTS, nécessaire à l'obtention du diplôme.

**ECTS** = European Credit Transfer and Accumulation System. Il s'agit d'un système de crédit européen qui institutionnalise le diplôme.

**CM** = Cour Magistral, qui a lieu dans un amphithéâtre.

**TD** = Travaux Dirigés, qui a lieu dans une salle d'une trentaine de personnes.

**CC** = Contrôle Continu, qui représente la moyenne de toutes les notes obtenu sur le semestre en dehors des examens de partiels.

**PARTIELS** = Période d'examen final de fin de semestre.

# PARTIE III

## L'ORGANISATION DES COURS

### 2. Le calendrier universitaire

**UNIVERSITÉ PARIS 1  
PANTHÉON SORBONNE**

**Calendrier universitaire  
2024 - 2025**

Ce calendrier s'applique aux L1, L2, L3 et M1 de l'université. Peuvent déroger les M2, les masters MEEF, les DU, les formations accréditées avec d'autres établissements et les formations à distance

Semestre 1												Semestre 2																				
sept-24			oct-24			nov-24			déc-24			janv-25			févr-25			mars-25			avr-25			mai-25			juin-25			juil-25		
1 D	1 M	1 D	1 M	1 D	1 M	1 S	1 S	1 S	1 S	1 M	1 M	1 D	1 D	1 D	1 M	1 M	1 D	1 D	1 D	1 M	1 M	1 D	1 D	1 M	1 M	1 D	1 D	1 M	1 M			
2 L Rentrée scolaire	2 M	2 L	2 M	2 L	2 M	2 D	2 D	2 D	2 D	2 J	2 J	2 J	2 J	2 J	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M	2 M			
3 M	3 J	3 M	3 M	3 M	3 M	3 L	3 L	3 L	3 L	3 V	3 V	3 V	3 V	3 V	3 S	3 S	3 S	3 S	3 S	3 S	3 S	3 S	3 S	3 S	3 S	3 S	3 S	3 S	3 S			
4 M	4 V	4 M	4 M	4 M	4 M	4 M	4 M	4 M	4 M	4 S	4 S	4 S	4 S	4 S	4 D	4 D	4 D	4 D	4 D	4 D	4 D	4 D	4 D	4 D	4 D	4 D	4 D	4 D	4 D			
5 J	5 S	5 J	5 J	5 J	5 J	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M		
6 V	6 D	6 V	6 V	6 V	6 V	6 J	6 J	6 J	6 J	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M	6 M		
7 S	7 L	7 S	7 S	7 S	7 S	7 V	7 V	7 V	7 V	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S		
8 D	8 M	8 D	8 M	8 M	8 M	8 S	8 S	8 S	8 S	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M		
9 L	9 M	9 L	9 M	9 M	9 M	9 D	9 D	9 D	9 D	9 J	9 J	9 J	9 J	9 J	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M	9 M		
10 M	10 J	10 M	10 M	10 M	10 M	10 S	10 S	10 S	10 S	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M		
11 M	11 V	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M		
12 J	12 S	12 J	12 J	12 J	12 J	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M		
13 V	13 D	13 M	13 M	13 M	13 M	13 J	13 J	13 J	13 J	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M		
14 S	14 L	14 S	14 S	14 S	14 S	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M		
15 D	15 M	15 D	15 M	15 M	15 M	15 S	15 S	15 S	15 S	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M		
16 L Rentrée univ.	16 M	16 L	16 M	16 M	16 M	16 D	16 D	16 D	16 D	16 J	16 J	16 J	16 J	16 J	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M		
17 M	17 J	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M		
18 M	18 V	18 M	18 M	18 M	18 M	18 S	18 S	18 S	18 S	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M		
19 J	19 S	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M		
20 V	20 D	20 M	20 M	20 M	20 M	20 J	20 J	20 J	20 J	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M		
21 S	21 L	21 S	21 S	21 S	21 S	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M		
22 D	22 M	22 D	22 M	22 M	22 M	22 S	22 S	22 S	22 S	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M		
23 L	23 M	23 L	23 M	23 M	23 M	23 D	23 D	23 D	23 D	23 J	23 J	23 J	23 J	23 J	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M		
24 M	24 V	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M		
25 M	25 V	25 L	25 M	25 M	25 M	25 S	25 S	25 S	25 S	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M		
26 J	26 S	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M		
27 V	27 D	27 M	27 M	27 M	27 M	27 J	27 J	27 J	27 J	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M		
28 S	28 L	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M		
29 D	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M		
30 L	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 J	30 J	30 J	30 J	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M		
31 J	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M		

Enseignements

Vacances

Examens

Périodes sans cours

Rattr 1e S : rattrapage des examens de la première session
Rattr 2e S : rattrapage des examens de la seconde session

- 18 jours de rattrapages
- 14 jours entre la fin des examens du 2nd semestre et la publication des résultats (sans les dimanches)
- 14 jours d'exams session de Mai

# PARTIE III



## L'ORGANISATION DES COURS

### 3. Le Département Des Langues (DDL)

Le département des langues est en charge des **enseignements linguistiques** à Paris 1 pour l'ensemble des UFRs, à l'exception des étudiant.e.s du Collège de Droit, de l'École de Management de la Sorbonne et de l'École de Science Politique de la Sorbonne.

À chaque début de semestre, il faut **obligatoirement** choisir un TD parmi toutes les langues proposées. L'inscription se fait via la **plateforme Reservalang**. Les cours durent 1h30 par semaine. Les groupes de langues se constituent par niveaux allant de N1 (A1) à N6 (C2). Il est possible de s'inscrire à un deuxième cours en tant que bonus. Le **bonus** peut rapporter au **maximum 0,5 point** sur la moyenne générale du semestre. Cependant, les **inscriptions en bonus** se font lors du premier cours **auprès de l'enseignant**, celui-ci acceptera ou non l'inscription **en fonction des places disponibles**.

### 4. Les bonus

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose des activités **sportives** (une cinquantaine), des activités **culturelles** mais aussi des **cours de langues** en bonus.

Concernant les activités sportives, chacune est organisée en **groupes de niveau**, allant de débutant à professionnel. Certaines de ces activités nécessitent un **certificat médical**.

Comme expliqué précédemment, le bonus permet d'ajouter des points supplémentaires à la moyenne générale du semestre, avec un **maximum de 0,5 point**. Il est possible de cumuler deux bonus : un sport et une langue, une activité culturelle et une langue. Cependant, le bonus culturel n'est pas cumulable avec le sport.

Aussi, il est possible de choisir une activité pour le plaisir : seule ou en plus d'un bonus. Cette activité s'effectue en **Formation Personnelle** (FP).

# PARTIE III

## L'ORGANISATION DES COURS

Les inscriptions aux activités sportives se font au début de chaque semestre, mais l'obtention d'une place pour un sport au premier semestre ne **garantit pas** la disponibilité de ce même sport au second semestre. Certaines activités sont très populaires et les **places sont limitées**, il est donc recommandé de **se connecter rapidement à la plateforme** de réservation, **Reservasport**, dès son ouverture.

*Pour plus d'informations et pour s'inscrire à une activité sportive, n'hésitez pas à consulter la plateforme Reservasport sur l'ENT de Paris 1.*

### 5. Le programme ERASMUS

Le **programme ERASMUS** permet aux étudiant.e.s de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne d'effectuer une partie de leurs études (3 mois à 1 an) dans une **université partenaire en Europe**. Ce programme vise à promouvoir la mobilité des étudiant.e.s, à favoriser les échanges culturels et académiques et à enrichir l'expérience universitaire. Les **crédits obtenus à l'étranger sont transférables et comptabilisés dans le cadre du cursus à Paris 1**, grâce au système ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).

Pour y participer, les étudiant.e.s doivent **soumettre une candidature** comprenant un dossier académique, une lettre de motivation et parfois une lettre de recommandation. La sélection se fait sur la base des **résultats académiques** et des **compétences linguistiques**.

Lors de l'échange, les étudiant.e.s seront accompagné.e.s par la **Direction des Relations Internationales** (DRI). N'hésitez pas à vous rendre sur le site de Paris 1, en cliquant sur l'icône, afin de trouver toutes les **informations dont vous avez besoin**.



# PARTIE III



## L'ORGANISATION DES COURS

Enfin, une fois sélectionné.e.s, les étudiant.e.s qui le justifient, peuvent bénéficier d'une **aide financière** sous forme de **bourse** pour couvrir une partie de leurs frais de séjour. Cette aide peut aller de **225 à 824 euros**. Il est aussi possible de bénéficier d'un **complément transition écologique** si l'étudiant.e se rend dans son pays d'accueil de façon éco-responsable (train, bus, covoiturage par exemple), sous forme d'une **aide forfaitaire de 50 à 100 euros**.

# PARTIE IV



## TES DROITS ÉTUDIANTS

### 1. Les partiels

Lors d'un examen à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, **les étudiant.e.s ont des droits et des devoirs** précis pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.

#### DROITS

- Chaque étudiant.e a le droit à des conditions d'examen optimales.
- Chaque étudiant.e a le droit de connaître les modalités de l'examen, le matériel autorisé ainsi que les critères de notation.
- Chaque étudiant.e a le droit à l'anonymat lors de la correction de sa copie.
- Chaque étudiant.e a le droit d'arriver en retard, jusqu'à la fin du premier tiers-temps à chaque épreuve.
- Chaque étudiant.e a le droit de finir l'examen en cas de suspicion de fraude.

#### DEVOIRS

- Chaque étudiant.e doit se présenter à l'examen muni.e de sa carte étudiante et de toute autre pièce d'identité requise.
- Chaque étudiant.e doit arriver à l'heure et respecter le règlement intérieur de l'Université.
- Toute forme de plagiat ou de tentative de fraude est strictement interdite et peut entraîner des sanctions disciplinaires sévères.
- Chaque étudiant.e doit suivre les instructions fournies par les surveillant.e.s et rendre sa copie dans le délai imparti.

# PARTIE IV



## TES DROITS ÉTUDIANTS

### 2. Les rattrapages

Pour les étudiant.e.s de premier cycle (licence), Paris 1 fonctionne par **compensation**, c'est-à-dire que les UE (Unité d'Enseignement) se compensent entre elles au sein de chaque semestre et les semestres se compensent entre eux. **Par exemple**, si vous obtenez 12/20 au premier semestre mais 8/20 au deuxième, l'année est validée avec une moyenne générale de 10/20 et il ne sera pas nécessaire d'aller aux rattrapages.

Cependant, si vous n'obtenez pas une moyenne sur l'année de 10/20, alors **il faudra se rendre aux rattrapages**. Durant cette seconde session, il faudra **repasser les matières où vous n'avez pas eu 10/20, dans les UE dans lesquelles vous n'avez pas eu 10/20, du semestre où vous n'avez pas eu 10/20**.

À l'issue de ces rattrapages, la note sélectionnée est la **meilleure entre la moyenne obtenue à la première session et la note obtenue à l'examen de la seconde session**.

Cependant, **si vous êtes défaillant.e** dans une matière, c'est-à-dire que vous avez eu 3 absences non justifiées ou plus dans le TD de la matière concernée, **vous devez obligatoirement aller au rattrapage de la matière concernée**.

Enfin, il existe des **particularités pour chaque UFR**, donc n'hésitez pas à vous **renseigner sur l'ENT** ou **nous contacter** si besoin.

# PARTIE IV



## TES DROITS ÉTUDIANTS

### 3. Le redoublement/l'AJAC

Si un.e étudiant.e a la mention **ADM** (admis) sur son **relevé de notes** (au niveau de la case correspondante à la moyenne sur l'année), cela signifie qu'il/elle a **validé** son année universitaire et donc **passé à l'année supérieure**.

Si un.e étudiant.e **n'a pas réussi** à **valider son année** au bout des rattrapages, **deux possibilités** s'exposent à lui :

1. Le redoublement : Il faut savoir que la licence doit être validée en **5 ans maximum**. Ainsi, il est uniquement possible de **redoubler** 2 fois au cours de la licence. En effet, vous pouvez effectuer au maximum 5 inscriptions administratives : 3 entre la L1 et L2 et 2 pour la L3. Néanmoins, il est possible **d'obtenir des dérogations** pour contourner cette limite d'inscription si la **situation** de l'étudiant.e le justifie.

2. AJAC : L'autre est d'avoir recours au **statut d'AJAC** (Ajourné Autorisé à Continuer). Ce statut permet de **passer à l'année supérieure** sans redoubler, sous réserve d'avoir **validé au moins un** des deux semestres de **l'année précédente**. Dans ce cas, les étudiant.e.s concerné.e.s devront repasser les matières non-validées de l'année précédente, **en plus** de celles de l'année en cours. Cependant, l'étudiant.e peut demander à s'inscrire en examen terminal pour les matières de l'année précédente.

# PARTIE IV



## TES DROITS ÉTUDIANTS

### 4. Les étudiant.e.s en situation de handicap

Les centres de Paris 1 disposent **d'aménagements spécifiques** pour accueillir les étudiant.e.s en situation de handicap physique (ascenseurs, rampes, dispositifs pour les malvoyants, etc.). Les étudiant.e.s en situation de handicap psychique, physique ou ayant des maladies chroniques peuvent bénéficier **d'aménagements du contrôle des connaissances**. Des dispositifs tels que la prise de notes par d'autres étudiant.e.s peuvent être mis en place. Il sera aussi possible d'aménager les examens avec un tiers temps par exemple.

Pour bénéficier de ces aménagements, des **démarches doivent être réalisées** dès le **début du cursus universitaire** auprès du **relais handicap**, situé au 11ème étage du centre PMF ou en les contactant à l'adresse suivante : [handi@univ-paris1.fr](mailto:handi@univ-paris1.fr)

Une fois le service contacté, il faudra prendre rendez-vous avec le **Service de Santé Étudiante** (SSE) afin d'évaluer les mesures compensatoires nécessaires. Pour finir, après l'avis du SSE, le relais handicap rédigera l'arrêté permettant l'accès aux aménagements.

À noter que la demande peut être faite **qu'au début de chaque semestre**. Puis, une fois accordée, il n'est **pas nécessaire d'effectuer à nouveau les démarches les années d'après**.

# PARTIE IV



## TES DROITS ÉTUDIANTS

### 5. Les étudiant.e.s salarié.e.s

Les étudiant.e.s qui occupent un emploi avec un contrat de travail attestant d'un **temps de travail supérieur à 120 heures par semestre universitaire** peuvent bénéficier d'un **régime spécial** : celui d'**étudiant.e salarié.e**. Ce statut permet à l'étudiant.e de bénéficier d'une **inscription prioritaire** dans les TD et d'une **inscription à l'examen terminal** pour ne pas être pénalisé.e par l'assiduité requise par le contrôle continu.

Pour ce faire les étudiant.e.s devront présenter **auprès du secrétariat pédagogique** de leur formation, leur **3 derniers bulletins de salaire**. Ainsi un contact pédagogique de réussite sera alors signé avec l'administration, précisant les aménagements retenus.

### 6. Les autres régimes spéciaux d'étude

Il existe **d'autres situations particulières** qui peuvent amener des étudiant.e.s à bénéficier d'aménagements durant leur cursus universitaire : les **étudiant.e.s parents**, les **étudiantes enceintes**, les **étudiant.e.s sportif.ve.s de haut niveau** ainsi que certains étudiant.e. faisant valoir leur **engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle**.

# PARTIE V



## LES AIDES FINANCIÈRES

### 1. Mes services étudiant

Mes services étudiant est une **plateforme en ligne** qui centralise de nombreux services et démarches administratives, facilitant ainsi la vie universitaire des étudiant.e.s. Sur ce site, les étudiant.e.s peuvent accéder à une variété de services tels que :

- la demande de **bourse sur critères sociaux**
- l'inscription au **logement étudiant en résidence universitaire**
- la gestion de leur **sécurité sociale étudiante**

En plus de ces services administratifs, le site propose des **informations sur les aides financières**, les **offres de stages et d'emplois**, ainsi que des **conseils pratiques pour la vie quotidienne universitaire**.

#### a) Le Dossier Social Étudiant (DSE)

Le Dossier Social Étudiant (DSE) est un **dispositif** permettant aux étudiant.e.s de bénéficier d'une **bourse sur critères sociaux** et/ou d'un **logement en résidence universitaire**. La procédure débute généralement en **janvier** de chaque année. Les étudiant.e.s doivent remplir leur DSE en ligne sur le site *Mes Services Étudiants* **avant la fin du mois de mai**.

Une fois le dossier complété et les pièces justificatives fournies, il est examiné par le CROUS, qui attribue les aides en fonction des critères sociaux et des ressources de la famille.

Le **DSE doit être renouvelé chaque année** et il est crucial de respecter les dates de début et de clôture des demandes pour garantir la continuité des aides.

# PARTIE V



## LES AIDES FINANCIÈRES

Il est possible de **réaliser une simulation** de moins de 5 minutes sur le site ! *N'hésite pas à la faire car de nombreux étudiant.e.s peuvent bénéficier d'une aide mais n'en font pas la demande.*

Pour plus d'infos, appelle le **01.71.25.11.37**, rends toi au **7ème étage du centre PMF** ou alors contacte-nous directement via **nos réseaux sociaux** !

À noter que si tu es défaillant.e dans une matière à cause de ton absence, ta bourse pourra t'être retirée !

### b) Les logements CROUS

Les **logements CROUS** sont des résidences universitaires gérées par le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires, offrant des **solutions de logement** (chambres individuelles, studios, etc.) **abordables aux étudiant.e.s**. Pour obtenir une place en résidence CROUS, les étudiant.e.s doivent remplir leur Dossier Social Étudiant (**DSE**) en ligne.

Une fois le DSE validé et les pièces justificatives fournies, le CROUS examine les dossiers et attribue les logements en fonction des **priorités sociales** et des **places disponibles**. Cette attribution se fait généralement **avant la rentrée universitaire**.

**Des aides au logement** peuvent se rajouter à cela telles que l'**Allocation Personnalisée au Logement** (APL). *N'hésite pas à consulter le site de la CAF pour faire une simulation !*

# PARTIE V



## LES AIDES FINANCIÈRES

c) Comment bénéficier d'une bourse exceptionnelle ?

La bourse exceptionnelle est disponible pour toutes et tous **sans condition de revenu des parents**. Il suffit juste de justifier d'un problème financier. Cette bourse peut représenter **jusqu'à 3071 euros** et peut être renouvelée une deuxième fois.

La demande d'aide d'urgence est examinée par une **commission**. Celle-ci évalue ta situation globale et propose un budget au directeur du CROUS, au regard notamment de **ton parcours universitaire** et **des difficultés** que tu rencontres.

Enfin, il faut savoir que la demande est **présentée de façon anonyme** et qu'il est possible d'effectuer un recours gracieux si tu souhaites contester une décision.

### **2. Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)**

L'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne accompagne les étudiant.e.s souhaitant monter des projets afin **d'encourager la vie associative et la solidarité entre étudiant.e.s** à travers le FSDIE. Il existe deux commissions différentes :

- **FSDIE - Aides sociales**, qui permet d'allouer des aides sociales spécifiques à certain.e.s étudiant.e.s. Cette commission a pour but d'accompagner exceptionnellement les étudiant.e.s en **grande difficulté financière**.
- **FSDIE - Aide à projet**, qui permet de **financer des projets portés par les étudiant.e.s** dans la limite de 10 000€. Au delà de ce montant, le projet devra être validé en commission CVEC.

# PARTIE V



## LES AIDES FINANCIÈRES

### 3. Les aides liées à la mobilité

De nombreux étudiant.e.s doivent **déménager** ou au moins **changer d'académie** pour aller étudier à Paris 1. Des aides gouvernementales **existent** afin d'accompagner les étudiant.e.s dans leur transition. Voici quelques-unes d'entre elles :

- L'aide à la mobilité Parcoursup : Elle permet à des futur.e.s étudiant.e.s passant de la **terminale** à la **1ère année de licence** de recevoir une aide exceptionnelle de **500€**. Pour bénéficier de cette aide, il faut avoir bénéficié **d'une bourse de lycée**, et que la formation suivie par l'étudiant.e soit située hors de leur académie de résidence.
- L'aide à la mobilité MonMaster : Elle permet à des étudiant.e.s qui rentrent en **Master** de bénéficier d'une **aide de 1000€**. Plusieurs critères seront demandés : **s'inscrire** pour **la 1ère fois à un master**, bénéficier de la bourse sur critères sociaux et effectuer le Master dans une **région différente** de celle où l'étudiant.e a obtenu sa licence.
- L'aide à la mobilité internationale ; Cette aide permet aux étudiant.e.s qui souhaitent suivre une formation ou un stage à **l'étranger** de percevoir une **aide de 400€ par mois**. Il faut pour cela que l'étudiant.e bénéficie **déjà** d'une bourse sur critères sociaux et ajoute à sa demande un **projet de séjour d'études/de stage** à l'étranger..

# PARTIE VI

## FÉDÉ PARIS 1

### 1. Nos valeurs

La **Fédé Paris 1** est une **fédération d'associations de filières et thématiques** qui vous accompagne dans votre quotidien universitaire tant en défendant vos intérêts dans les conseils de l'Université qu'en animant votre vie étudiante. Au plus proche des étudiant.e.s, nous avons une approche **locale, indépendante** et **pragmatique**. Ainsi, nous défendons une université durable, ouverte, tournée vers l'international, qui garantit l'égalité des chances, promeut la vie associative, culturelle et sportive et qui se soucie des problématiques étudiantes actuelles.

### 2. Nos associations membres

#### a) ADDE

L'**ADDE Sorbonne** est l'association de filière des diplômés de Droit-Économie de Paris 1. Elle a vocation à **organiser divers événements** à destination des étudiant.e.s de sa formation, visant à favoriser leur intégration, tels que des pots tout au long de l'année, un week-end d'intégration ou encore la Nuit



des Bilicences, une soirée organisée avec des associations de doubles licences. Elle organise chaque année une **cérémonie de remise des diplômes**. Elle vise également à **représenter les étudiant.e.s de sa formation au sein de la faculté**.

L'ADDE cherche aussi à orienter les étudiant.e.s de sa formation et à les aider dans leur insertion professionnelle, notamment en favorisant les contacts avec les alumni, ou d'autres professionnel.le.s, via l'organisation d'une conférence d'ancien.ne.s étudiant.e.s ou d'un brunch des masters.

Toutes les actualités de l'ADDE Sorbonne sont accessibles sur leur compte instagram : @adde.sorbonne

# PARTIE VI

## FÉDÉ PARIS 1

### b) ADDG

L'**Association du Double diplôme Droit Gestion de Paris 1** est une association fondée en 2007 par des étudiant.e.s de cette filière. Elle a pour but d'assurer une **cohésion entre les étudiant.e.s** du double diplôme, en passant par divers événements festifs tels que le week-end d'intégration, des pots et afterworks, et la Nuit des Bilicences.



Elle vise également à **aider et accompagner les étudiant.e.s de la filière** tout au long de leur cursus, en proposant notamment un pot de parrainage en début d'année ainsi que des cafés avec des alumnis du double diplôme. Elle assure par ailleurs une **représentation étudiante** depuis son intégration à la Fédé Paris 1, au sein des UFR de droit et de management ainsi qu'aux conseils centraux.

Vous pouvez accéder à toutes les informations concernant les prochains événements sur leur compte instagram : **@addg\_sorbonne**

### c) ADES

L'**ADES** est l'**association de la filière d'économie de Paris 1**. Elle a pour missions principales : représenter les étudiant.e.s, animer la vie étudiante dans ou en dehors des campus, et proposer des services aux étudiant.e.s au quotidien pour améliorer leurs



# PARTIE VI

## FÉDÉ PARIS 1

conditions d'études. Pour ce faire, de **nombreux évènements sont organisés** : un week end d'intégration, des pots, des soirées, un voyage, le Ski Sorbonne (avec l'AsEED et l'AGP1), un brunch des masters, des ateliers d'orientation ou des conférences.

L'ADES est aussi **active dans la vie politique étudiante** que ce soit en conseil d'UFR ou en conseils centraux sous les couleurs de la Fédé. De plus, l'association de la filière d'économie propose un **journal hebdomadaire gratuit** permettant aux étudiant.e.s d'être à jour concernant l'actualité économique tout comme celle de l'Université.

Pour suivre l'actualité de l'ADES, nous t'invitons à les suivre sur les réseaux : **@ades\_sorbonne** (instagram et tiktok)

### d) ADIPS

**L'ADIPS est l'Association des Étudiant.e.s de l'IAES-Panthéon Sorbonne.** Elle oeuvre au service des étudiant.e.s en Droit, Économie, Gestion, mention Administration Économique et Sociale, à l'École de Droit de la Sorbonne.



L'association s'articule autour de 4 pôles : le pôle événementiel, le pôle communication, le pôle partenariats et le pôle représentation.

Les missions de l'ADIPS sont nombreuses. Elle accompagne les étudiant.e.s de sa formation pour toutes les **questions administratives**, elle favorise **l'intégration** et la **cohésion** entre les étudiant.e.s de sa filière, elle informe sur les débouchés de sa formation. Enfin, elle **représente et défend les intérêts des étudiant.e.s** auprès des instances universitaires.

Pour plus d'infos, n'hésite pas à consulter leur compte instagram : **@adipsparis1**

# PARTIE VI

## FÉDÉ PARIS 1

e) AGPI

**L'AGPI - Association des Étudiant.e.s en Gestion de Paris 1** - est une association, créée en 2004. Fondée pour **orienter** et **représenter les gestionnaires de La Sorbonne**, elle a pour but que les étudiant.e.s puissent **se renseigner** sur diverses formations et **entrent en contact** avec d'autres étudiant.e.s de celles-ci. Elle vous **accompagne** également dans vos choix d'orientation par le biais de podcasts liés à la vie universitaire ou bien par son **brunch/salon des masters**.



Cependant, l'**AGPI** ne se limite pas à l'insertion professionnelle.

**D'autres événements**, tels que le **Week-End d'Intégration**, un **voyage annuel**, le **Ski Sorbonne** (en collaboration avec l'ADES et l'AsEED) sont organisés pour renforcer les liens entre étudiant.e.s. Enfin l'emblématique **Nuit Sauvage** qui est organisée tous les ans depuis maintenant **10 ans**, une soirée qui est devenue **incontournable** à Paris. Vous pouvez retrouver leurs événements et projets via Instagram : **@agpisorbonne**.

f) AsEED

L'**Association des Étudiant.e.s de l'École de Droit de la Sorbonne** (AsEED) a été fondée en 2010 avec pour mission de **représenter et défendre les intérêts des étudiant.e.s juristes de l'École de Droit de la Sorbonne (EDS)**. Elle anime la vie étudiante, informe, favorise la réussite des étudiant.e.s et promeut les filières juridiques de l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

# PARTIE VI

## FÉDÉ PARIS 1

L'AsEED organise divers événements pour **soutenir les étudiant.e.s dans leurs études et leur orientation en master**. Parmi eux, les cafés orientations permettent de rencontrer des professionnels du droit et des étudiant.e.s en master autour d'un café. Des conférences sur les professions juridiques et la semaine des métiers du droit offrent l'opportunité de découvrir le monde professionnel dans un format original.

L'AsEED **dynamise également la vie des étudiant.e.s** avec des événements comme sa grande

soirée, l'illégale, qui a réuni près de 500 étudiant.e.s l'année dernière, des afterworks pour créer des liens, et le Ski Sorbonne organisé en collaboration avec l'AsEED, l'AGPI et l'ADES. Pour plus d'informations, contactez-les sur leurs réseaux : **@aseedsorbonne**.



g) MA2S

**MA2S est l'association de filière de l'UFR27**, principalement constituée de la licence MIAHS (Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales). L'association a deux principaux objectifs : la **représentation étudiante** et l'**événementiel**.



# PARTIE VI

## FÉDÉ PARIS 1

MA2S siège aux conseils de l'UFR 27 pour faire remonter les besoins et les difficultés des étudiant.e.s et participer aux débats et aux prises de décisions.

L'association **aide également les étudiant.e.s à s'intégrer** grâce à un pique-nique de pré-rentrée, un week-end d'intégration et de nombreux pots.

MA2S s'engage aussi à **aiguiller les étudiant.e.s qui ont besoin d'aide et de renseignements** durant leur cursus avec des membres réactifs qui postent régulièrement sur instagram et répondent rapidement aux questions posées.

Pour plus d'informations, retrouvez-les sur instagram : **@ma2s.paris1**

### h) ISAP1

**L'International Students Association of Paris 1 - Panthéon Sorbonne** (ISAP1) a pour mission d'accompagner les étudiant.e.s internationaux.ales et faciliter leur intégration tout au long de l'année.

ISAP1 propose une **immersion enrichissante dans la vie parisienne** à travers une série d'activités variées : visites culturelles de musées et de monuments emblématiques, sorties conviviales (restaurants, soirées), afterworks, et la participation au prestigieux Gala de la Sorbonne.

Chaque année, l'association met en place un **système de parrainage** qui permet aux nouveaux.elles arrivant.e.s de bénéficier du soutien et des conseils d'étudiant.e.s plus expérimenté.e.s.



# PARTIE VI

## FÉDÉ PARIS 1

Ce programme nous permet d'être un partenaire clé de la Maison Internationale. Plus qu'une simple association, ISAPI est un acteur essentiel pour favoriser l'échange culturel et l'ouverture internationale des étudiant.e.s. N'hésite pas à les retrouver sur les réseaux sociaux : **@isapipantheonsorbonne**

### i) Sorbonne Junior Conseil

**Sorbonne Junior Conseil**, créée en 2010, est **l'association entrepreneuriale** de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, fonctionnant comme un cabinet de conseil. Elle permet aux étudiant.e.s de se professionnaliser en mettant en pratique leurs compétences académiques à travers des missions variées pour des entreprises de toutes tailles.



Les prestations sont réparties en **six catégories** : stratégie d'entreprise, stratégie numérique expansion internationale, gestion financière, services juridiques et outils géographiques.

L'association se distingue par la diversité de ses membres, issu.e.s de différentes filières universitaires. Cette variété de profils permet de proposer des solutions complètes et adaptées aux besoins spécifiques des clients, en combinant des compétences multidisciplinaires.

Pour suivre l'actualité de Sorbonne Junior Conseil, retrouvez-les sur Instagram : **@sorbonnejuniorconseil** ou LinkedIn : **Sorbonne Junior Conseil**

# PARTIE VI



## FÉDÉ PARIS 1

### 3. La représentation étudiante

Depuis 2005, la Fédé Paris 1 fait de la représentation étudiante **sa mission principale**. Nos élu.e.s en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et au Conseil d'Administration (CA) effectuent diverses missions :

- **Faire le lien** avec les instances de l'Université
- **Représenter et défendre les droits et intérêts des étudiant.e.s de Paris 1** lors de prises de décisions dans les différents conseils
- **Porter la voix** de l'ensemble des étudiant.e.s de Paris 1

Aujourd'hui, ce sont **12 élu.e.s titulaires et suppléant.e.s en conseils centraux** et **32 titulaires et suppléant.e.s en UFR** qui défendent vos droits et intérêts au quotidien, pour construire l'Université de demain.

### 2. Nos actions

#### a) Distributions alimentaires

La Fédé Paris 1 s'engage dans la **lutte contre la précarité étudiante** en organisant chaque semestre une collecte puis une **distribution de produits alimentaires et hygiéniques** à destination des étudiant.e.s en situation de précarité. En parallèle, nous organisons des **distributions de culottes menstruelles et de fournitures scolaires** lors de chaque rentrée universitaire.

# PARTIE VI



## FÉDÉ PARIS 1

### b) Budget Participatif Étudiant (BPE)

Récemment, en CFVU, vos élu.e.s Fédé Paris 1 ont obtenu la création d'un **Budget Participatif Étudiant (BPE)**. Ce projet permet une **meilleure allocation des fonds issus de la CVEC** et encourage la démocratie participative en donnant la **possibilité aux étudiant.e.s de voter pour un projet qui souhaite voir se réaliser**. Ainsi, le BPE permet à chaque étudiant.e de proposer un projet qui, s'il est parmi les plus votés par les étudiant.e.s de Paris 1, sera financé par l'Université avec un **budget qui peut s'étendre jusqu'à 50 000€**.

### c) Gala de la Sorbonne

**Depuis 2012**, la Fédé Paris 1 organise le Gala de la Sorbonne, qui rassemble jusqu'à **2000 étudiant.e.s** chaque année. Le Gala est un événement qui se veut différent des soirées organisées par nos associations tout au long de l'année.

Cette **soirée prestigieuse** est composée d'un cocktail durant lequel des membres de l'administration et des professeur.e.s de l'Université sont entre autres présent.e.s. Il se distingue donc notamment par l'**organisation d'événements caritatifs** en parallèle mais aussi de nombreuses animations.

En 2023, l'événement caritatif a pris la forme d'une **course caritative** et **2900 euros** ont été récoltés pour l'association **Une Couverture Pour l'Hiver**.

# PARTIE VII

## LES RESSOURCES UTILES

### 1. Les autres services à ta disposition

L'Université dispose de nombreux services qui accompagnent les étudiant.e.s dans leur cursus universitaire.

Le **Service de Santé Étudiante (SSE)**, situé au **8ème étage du centre PMF** et au **rez-de-chaussée du centre Saint-Charles**, permet aux étudiant.e.s de disposer d'un centre médical composé de plusieurs médecins, de psychologues ainsi que d'une gynécologue. La prise de rendez-vous s'effectue **via le site [doctolib.fr](https://doctolib.fr) en cherchant "SSE Paris 1"** (les deux centres vous seront proposés).

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le SSE à l'adresse **[sse@univ-paris1.fr](mailto:sse@univ-paris1.fr)** via votre adresse mail Paris 1 en inscrivant votre numéro étudiant.

La **lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)**, le **harcèlement** et les **discriminations** concerne chacun et chacune. Notre Université possède un **dispositif de signalement des VSS**. Celui-ci permet à tout membre de l'Université d'effectuer un signalement qui sera pris en charge par une équipe d'écoute.

La plateforme est disponible en cliquant sur l'icône en dessous :



# PARTIE VII

## LES RESSOURCES UTILES

Dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique, Paris 1 **met à disposition des ordinateurs pour les étudiant.e.s en situation précaire**. L'étudiant.e qui souhaite bénéficier du dispositif de prêt devra **contacter par mail** le pôle précarité de l'Université (***sos-precarite@univ-paris1.fr***) ou remplir un formulaire disponible en cliquant sur l'icône :



Une fois la demande effectuée, un mail de réponse sera transmis avec les dates possibles de récupération du matériel au **Service de la Vie Étudiante (SVE), situé dans la cour d'honneur du centre Panthéon**.

Tu peux aussi contacter d'autres services tels que :

- **SCUIO** : Le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation est joignable à l'adresse mail suivante : [scuio@univ-paris1.fr](mailto:scuio@univ-paris1.fr) ou en te rendant au 9ème étage du centre PMF.
- **BAIP** : Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle pourra te guider dans la construction de ton CV ou n'importe quelle autre démarche vers le monde professionnel. N'hésite pas à les contacter à l'adresse suivante : [baip@univ-paris1.fr](mailto:baip@univ-paris1.fr)
- **SVE** : Le Service de la Vie Étudiante de Paris 1 est quant à lui chargé d'aider les étudiant.e.s à **s'épanouir** dans leur vie étudiante à travers la vie associative mais aussi de par les activités artistiques et culturelles. **Contacte-les** à l'adresse suivante : [sve@univ-paris1.fr](mailto:sve@univ-paris1.fr) ou en te rendant aux centres Panthéon ou PMF (11ème étage, ascenseurs jaunes).

# PARTIE VII



## LES RESSOURCES UTILES

### 2. L'informatique à l'Université (ENT, etc.)

En arrivant à Paris 1, il est très important de **se familiariser avec l'ENT**. Dessus, tu vas pouvoir procéder à tes **inscriptions pédagogiques**, accéder à ta **boîte mail Paris 1**, à ton **emploi du temps** mais aussi à ton **EPI** (Espace Pédagogique Interactif) où tu vas retrouver tes **supports de cours**. Via cet Espace Numérique de Travail (ENT), tu pourras être redirigé.e vers l'**intranet**, un espace qui possède de nombreux services en ligne.

Il faut aussi savoir que le **wifi est gratuit** et **accessible dans l'ensemble des centres de l'Université**. Pour se connecter, il suffit de rentrer tes identifiants étudiants dans le réseau sans fil "universite-paris1".

Il y a une **autre méthode pour se connecter**, il faudra alors télécharger l'application Eduroam sur ton téléphone, et ensuite mettre tes identifiants étudiants et te connecter au réseau "Eduroam" dans tes paramètres réseau.

Enfin, à travers ses nombreux centres, Paris 1 possède des **salles informatiques en libre-accès**, contenant des ordinateurs avec des logiciels de bureautiques, de statistiques, de bases de données ainsi que des imprimantes fonctionnelles. Les deux principales salles informatiques se trouvent au centre PMF en salle B1403 et au centre Sorbonne en salle C614. Celles-ci sont ouvertes du **lundi** au **vendredi** de **9h30** à **17h30** sans interruption, avec ta carte étudiante.

# PARTIE VII



## LES RESSOURCES UTILES

### 3. Nous contacter

Si tu as des questions, besoin d'une info ou que tu veux en savoir plus sur nos événements et projets, n'hésite pas à nous envoyer un message sur nos réseaux sociaux :



@fede\_paris1



Fédé Paris 1



@fedeparis1

Tu peux aussi **te rendre dans nos locaux** aux centres PMF (**B901 et B902**) et René-Cassin (**entre les portes hautes de l'amphi 1**) ou nous retrouver lors des **pré-rentrées** du 2 au 13 septembre.

*Pour en savoir plus sur la Fédé Paris 1 clique sur le QR code !*

